

## Politique mondiale de Getinge

# Politique de gouvernance d'entreprise

Propriétaire du document	Anna Romberg
Version	V4
Adopté par le Conseil d'administration	26 avril 2023

## 1. Résumé

Les actions de Getinge AB (publ) ("Getinge AB") et certains instruments de dette sont cotés et négociés à la bourse de Stockholm Nasdaq. En tant qu'entreprise responsable, il est très important pour Getinge AB de répondre aux attentes de ses actionnaires et des autres parties prenantes en matière de bonne gouvernance d'entreprise et de contrôle interne. Une bonne gouvernance d'entreprise crée une infrastructure qui permet d'améliorer la qualité des décisions prises dans l'entreprise. L'accent mis sur un niveau élevé de qualité des produits, sur l'environnement et le développement durable, sur un leadership responsable et sur une prise de décision éthique contribue à des opérations commerciales durables et à la création de valeur à long terme. Pour ce faire, la gouvernance d'entreprise de Getinge est basée sur les réglementations externes, les attentes des parties prenantes et complétée par des réglementations internes.

Cette politique de gouvernance d'entreprise fournit une vue d'ensemble des éléments clés du cadre de gouvernance d'entreprise de Getinge, qui se compose des principes directeurs et des documents de direction des activités, de la gouvernance opérationnelle et de la gouvernance de l'entité juridique.

## 2. Définitions

Getinge	Le groupe de sociétés Getinge, y compris toutes les filiales/entités juridiques entièrement ou partiellement détenues au sein du groupe où Getinge AB est la société mère ultime ;
Domaine d'activité ou BA	Chacun des domaines d'activité (i) Flux chirurgicaux, (ii) Sciences de la vie et (iii) Thérapies de soins aigus, y compris les entités juridiques qui appartiennent opérationnellement au domaine d'activité concerné (les trois domaines d'activité étant conjointement appelés "domaines d'activité" ou "BA" et les entités juridiques appartenant opérationnellement à ce domaine d'activité, chacune étant une "entité juridique BA") ;
Ventes mondiales	Une fonction qui agit en tant que représentants commerciaux intégrés pour les BA, qui développent et exécutent tactiquement et opérationnellement les ventes des offres de Getinge.

Fonction de l'entreprise	Une fonction qui oriente et guide les ventes mondiales, les secteurs d'activité et les fonctions de soutien du groupe à travers un certain nombre de domaines tels que (i) Corporate Brand & Communications, (ii) Corporate Finance (y compris Treasury, Tax, Corporate Control, Risk Management et Investor Relations), (iii) Corporate HR, (iv) Corporate Sustainability, Legal & Compliance (y compris l'audit interne de l'entreprise), (v) Quality compliance, Regulatory & Medical Affairs (QcRM) et (vi) Corporate Operational Services (toutes les fonctions de l'entreprise sont appelées conjointement "fonctions de l'entreprise" et les entités juridiques appartenant opérationnellement à ces fonctions de l'entreprise sont appelées chacune "entité juridique de l'entreprise") ;
Fonction de soutien du groupe	Une fonction qui génère des synergies et constitue un centre de compétences et de soutien pour les secteurs d'activité et les ventes mondiales dans des domaines tels que : Académie, éthique et conformité et juridique, développement durable, services financiers, RH, IT/IS, logistique (y compris la gestion de l'information), etc. Sales & Operations Planning), Marketing Communication and Brand, Master Data, Process Design & Improvements, Purchasing, Shared Service Center, Quality compliance, Regulatory & Medical Affairs (QcRM) and Research & Business Development (incl. M&A) y compris, le cas échéant, les entités juridiques qui appartiennent opérationnellement à la fonction concernée (toutes les fonctions de support du groupe sont conjointement appelées "fonctions de support du groupe" et toutes les entités juridiques appartenant à cette fonction de support du groupe sont chacune une "entité juridique de support du groupe").

### 3. Champ d'application

Cette politique mondiale est valable pour toutes les sociétés Getinge, ses filiales et ses opérations conjointes (conjointement "Getinge") et s'applique à tous nos employés et directeurs, ainsi qu'aux consultants et au personnel d'agence qui travaillent dans les locaux de Getinge ou sous la direction de Getinge (tous désignés dans cette politique mondiale par le terme "employés").

L'objectif global de cette politique de gouvernance d'entreprise est de définir le cadre de gouvernance d'entreprise de Getinge, y compris les rôles et responsabilités et le système de prise de décision au sein de la société et de toutes les filiales/entités légales du groupe de sociétés de Getinge.

La gouvernance de Getinge est principalement décentralisée au niveau des BA et des ventes mondiales afin de permettre la liberté d'agir dans un cadre de gouvernance, avec des fonctions de soutien de l'entreprise et du groupe établies pour permettre la productivité, la gestion efficace des risques et l'orientation de la direction du groupe dans les domaines où cela est requis ou jugé nécessaire. Le cadre de gouvernance vise à créer des conditions favorables à un leadership actif et responsable, à l'obligation de rendre compte, à une répartition claire et équilibrée des rôles, des responsabilités et des pouvoirs d'action entre les actionnaires, le conseil d'administration, la direction générale, les autres dirigeants et les employés.

## 4. Rôle et responsabilités

Le conseil d'administration de Getinge AB (le "conseil d'administration") est globalement responsable de l'organisation de la société et de la gestion de ses activités. En tant que propriétaire ultime et société mère de Getinge, le conseil d'administration de Getinge AB assure, directement ou indirectement, la direction, l'orientation et la gestion de l'entreprise et des entités juridiques au sein de Getinge. Le conseil d'administration est globalement responsable de la surveillance de la gouvernance et du contrôle internes de Getinge AB et de Getinge, ainsi que du suivi des risques associés aux activités de Getinge.

Le conseil d'administration a délégué la gestion quotidienne de Getinge AB et la gestion globale des activités de Getinge au président-directeur général de Getinge AB (le "président-directeur général"). Le président-directeur général est chargé de veiller à ce que la gouvernance et le contrôle internes de Getinge soient organisés de manière judicieuse.

Le président-directeur général, l'équipe de direction de Getinge et leurs fonctions sont responsables de la gestion des risques de Getinge et du maintien d'une gouvernance et d'un contrôle internes efficaces.

Le président-directeur général peut déléguer des rôles et des responsabilités au sein de Getinge. À cette fin, le cadre de gouvernance d'entreprise, les rôles, les responsabilités et le pouvoir de décision ont été détaillés dans la présente politique de gouvernance d'entreprise et dans les directives qui l'accompagnent, comme indiqué ci-dessous.

## 5. Notre modèle de gouvernance d'entreprise

### Principaux organes directeurs de Getinge

Les organes directeurs les plus élevés de Getinge sont les suivants

- L'assemblée générale des actionnaires de Getinge AB ;
- Le conseil d'administration de Getinge AB ; et
- Le président-directeur général de Getinge AB, assisté par l'équipe de direction de Getinge.

### L'assemblée générale des actionnaires de Getinge AB

L'assemblée des actionnaires de Getinge AB est l'organe de décision le plus élevé et un forum permettant aux actionnaires d'exercer leur influence. L'assemblée des actionnaires peut décider de toute question relative à la société qui ne relève pas expressément de la compétence exclusive d'un autre organe de la société. En d'autres termes, l'assemblée des actionnaires a un rôle souverain sur le conseil d'administration et le président-directeur général.

Le commissaire aux comptes de Getinge AB est nommé par l'assemblée des actionnaires pour examiner les comptes annuels et les pratiques comptables de la société, ainsi que la gestion de la société par le conseil d'administration et le président-directeur général.

Un comité de nomination a été mis en place par l'assemblée générale des actionnaires. La tâche principale du comité de nomination est de présenter des propositions avant l'assemblée générale annuelle ("AGA") concernant l'élection du président de l'AGA, du président du conseil d'administration et des autres membres du conseil d'administration, l'élection des auditeurs, les honoraires des membres du conseil d'administration et des auditeurs, ainsi que les instructions et les procédures pour le comité de nomination.

### **Le conseil d'administration de Getinge AB**

Le conseil d'administration de Getinge AB est responsable de l'organisation de la société et de la gestion des activités de la société et du groupe. Afin de coordonner et d'intégrer les activités et les entités juridiques au sein de Getinge, le conseil d'administration de Getinge AB, directement ou indirectement en sa qualité de propriétaire ultime et de société mère, dirige et oriente les activités et les entités juridiques au sein de Getinge par le biais de directives de propriété.

Le conseil d'administration doit maintenir et favoriser une bonne culture d'entreprise et veiller à ce que Getinge soit, au nom de ses actionnaires, gérée de la manière la plus durable, la plus responsable et la plus efficace. Le conseil d'administration évalue régulièrement la situation financière de Getinge AB et de Getinge et veille à ce que Getinge soit organisée de manière à ce que la comptabilité, la gestion des fonds et les conditions financières de la société en général soient contrôlées de manière satisfaisante.

Le conseil d'administration de Getinge AB doit en outre

- définir la stratégie globale et les objectifs pour les activités de Getinge et l'ensemble de l'organisation ;
- veiller à ce que des procédures efficaces et formalisées soient mises en place pour l'établissement des rapports financiers et le contrôle interne, et s'assurer que les rapports financiers sont établis conformément aux règles et réglementations applicables ;
- superviser le plan financier global de Getinge, les résultats, les prévisions et approuver les états financiers ;
- veiller à ce qu'il existe des systèmes efficaces de contrôle des activités et de la situation financière de Getinge ;
- veiller à ce que Getinge dispose d'un contrôle interne efficace et de qualité ;
- définir l'appétit de Getinge pour le risque et s'assurer que des systèmes adéquats existent pour le suivi et le contrôle des activités de Getinge et des risques associés à ces activités ;
- identifier l'impact de la durabilité sur les risques et les opportunités de Getinge ;
- définir des principes directeurs et des politiques générales pertinents pour Getinge et la conduite de Getinge dans la société ;
- s'assurer que des mécanismes de contrôle adéquats sont en place pour garantir la conformité de Getinge avec les règles et réglementations applicables et avec les politiques internes ;

- veiller à ce que les obligations d'information externe soient remplies de manière satisfaisante, transparente, correcte, fiable, pertinente et opportune.

Les instructions relatives au travail, au rôle et aux responsabilités du conseil d'administration sont détaillées dans son règlement intérieur (c'est-à-dire les instructions de travail détaillées du conseil d'administration), qui est revu et adopté chaque année.

Le règlement intérieur fixe le nombre de réunions ordinaires du conseil d'administration, les points à l'ordre du jour et les questions à traiter lors des réunions ordinaires du conseil d'administration, les fonctions du président du conseil d'administration de Getinge AB et la répartition des responsabilités entre le conseil d'administration, ses membres et le président-directeur général, y compris le rapport du président-directeur général au conseil d'administration. Il comprend également des instructions pour les travaux des comités du conseil d'administration, notamment en ce qui concerne les tâches des comités, le nombre de réunions des comités, les questions à traiter lors des réunions et les rapports au conseil d'administration. Les comités sont des fonctions préparatoires qui préparent/examinent des questions pour le compte du conseil d'administration, mais ne sont pas des organes de décision indépendants (sauf délégation spécifique du conseil d'administration).

Le conseil d'administration a créé trois comités : (i) un comité de rémunération chargé de préparer les questions relatives aux principes de rémunération, à la rémunération et aux autres conditions d'emploi, à la planification de la relève et au développement des talents, (ii) un comité d'audit et de risque chargé de superviser la comptabilité et les rapports financiers ainsi que l'audit de Getinge, de superviser les audits et les enquêtes internes et de s'assurer que les tâches - qui peuvent être assignées au comité d'audit et de risque conformément à la loi suédoise sur les sociétés, au règlement de l'UE sur l'audit et à d'autres réglementations pertinentes - sont remplies, et (iii) un comité d'éthique et de développement durable chargé de préparer les questions stratégiques relatives à Getinge. Risk Committee, conformément à la loi suédoise sur les sociétés, au règlement de l'UE sur l'audit et à d'autres réglementations pertinentes, et (iii) un Ethics & Sustainability Committee (comité d'éthique et de développement durable), chargé de préparer les questions stratégiques concernant les travaux liés aux questions environnementales, sociales et de gouvernance responsable, y compris les domaines qui ont été définis comme des domaines clés pour le développement durable.

Le conseil d'administration a également mis en place une fonction d'audit interne, le Corporate Internal Audit. L'objectif de ses activités est de fournir une assurance indépendante et objective et une activité de conseil visant à ajouter de la valeur et à améliorer les opérations de l'organisation. Il aide l'organisation à atteindre ses objectifs en adoptant une approche systématique et disciplinée pour évaluer et améliorer l'efficacité des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance. Voir également la directive sur l'audit interne - Audit interne de l'entreprise.

### **Le président-directeur général de Getinge AB**

Le conseil d'administration est responsable de la nomination, de l'évaluation et, le cas échéant, de la révocation du président-directeur général. Le conseil d'administration a délégué la gestion quotidienne de Getinge AB et la gestion globale des activités commerciales de Getinge au président-directeur général, avec l'autorité de décider ou de diriger dans tous les domaines qui ne relèvent pas exclusivement de la compétence du conseil d'administration. Le président-directeur général dirige les activités de Getinge par l'intermédiaire de l'équipe de direction de Getinge.

Le président-directeur général est responsable de l'exécution des stratégies, des plans d'affaires et des objectifs opérationnels fixés par le conseil d'administration, ainsi que de la mise en place et du maintien d'une gouvernance et d'un contrôle internes efficaces. Le président-directeur général est chargé de tenir le conseil d'administration au courant des informations et des données de gestion essentielles, de présenter des rapports lors des réunions du conseil d'administration et de tenir le conseil d'administration et le président continuellement informés de la situation financière, du développement, des risques et des opportunités de Getinge. Le rôle, les responsabilités et l'autorisation du président-directeur général sont décrits plus en détail dans l'instruction de travail et l'instruction sur les rapports financiers.

## Éléments clés du cadre de gouvernance de Getinge

Outre la structure de gouvernance et les organes directeurs les plus élevés de Getinge AB tels que décrits ci-dessus, le cadre de gouvernance de Getinge identifie trois éléments clés :

Principes de pilotage et documents de pilotage des activités	Notre vision, notre mission, notre déclaration d'intention, les valeurs de notre marque, notre stratégie, nos politiques, nos directives et nos instructions décrivant les principes et fournissant des orientations sur la conduite à tenir
Gouvernance opérationnelle	Structure organisationnelle clarifiant les rôles, les responsabilités, le pilotage et la prise de décision
Entité juridique Gouvernance	Structure juridique, gouvernance des filiales/entités juridiques pour répondre aux exigences légales et réglementaires

## Principes de pilotage et documents de pilotage des activités

Afin de fournir une orientation générale aux employés, le conseil d'administration a approuvé une promesse de marque : "Passion for life" (la passion pour la vie). L'objectif général de l'entreprise est de "rendre les technologies qui sauvent des vies accessibles à un plus grand nombre de personnes". Cela décrit notre aspiration à long terme.

Notre mission est de fournir des produits et des solutions innovants qui permettent d'obtenir de meilleurs résultats pour les patients tout en améliorant l'économie de la santé. Les valeurs de la marque comprennent les résultats cliniques ayant une valeur économique, la qualité et la sécurité, la productivité et la durabilité. Ces propositions de valeur sont véhiculées par nos produits et notre personnel. Pour répondre aux attentes externes et internes, nous devons faire preuve d'audace et de clarté quant à notre identité. Enracinés dans notre héritage, nous avons fait preuve de clairvoyance et de volonté. Nous nous sommes alliés à des personnes partageant les mêmes ambitions. Pour donner le meilleur de nous-mêmes à l'avenir, nous devons faire preuve d'esprit d'équipe, d'anticipation et d'innovation.

Pour atteindre notre vision, les priorités stratégiques sont définies. Notre priorité absolue est la qualité et la durabilité, qui font partie intégrante de l'organisation. Quatre domaines d'intervention ont été identifiés : (i) améliorer la productivité et l'efficacité, (ii) assurer le leadership en renforçant l'offre, (iii) capter la croissance mondiale et (iv) tirer parti de l'existence d'une marque véritablement mondiale. L'élément déclencheur sera la construction d'une organisation mondiale fière, avec des personnes engagées et motivées par la performance.

Le conseil d'administration a adopté une stratégie qui fixe des orientations plus spécifiques pour les années à venir ainsi que des objectifs opérationnels et financiers annuels. Des objectifs opérationnels et financiers sont fixés pour l'ensemble du groupe et pour chaque fonction.

Le Code de conduite - Leadership responsable - fournit des conseils sur la manière dont nous travaillons chez Getinge. Elle se résume en six principes : (i) Toujours agir avec honnêteté, équité et intégrité, (ii) Se lever et s'exprimer lorsque quelque chose ne va pas, (iii) Agir avec respect pour protéger la confidentialité, la vie privée et les informations, (iv) Prendre soin les uns des autres, (v) Prendre soin du monde et (vi) Agir ensemble pour protéger nos parties prenantes.

Le code de conduite est basé sur nos politiques globales, adoptées par le conseil d'administration, qui contiennent des règles contraignantes et des orientations générales sur la conduite à Getinge. Le code de conduite et certaines politiques sont accessibles au public et peuvent être consultés à l'adresse suivante : [www.getinge.com/code-of-conduct](http://www.getinge.com/code-of-conduct). Le conseil d'administration approuve les politiques à l'échelle du groupe, au moins tous les deux ans, après examen par l'équipe de direction de Getinge.

Le conseil d'administration a délégué au président-directeur général le pouvoir d'émettre des directives pour une gouvernance plus détaillée dans les domaines d'importance générale pour les opérations. Les directives globales sont réexaminées, et mises à jour si nécessaire, au moins tous les deux ans, et approuvées par le président-directeur général ou le chef de la fonction concernée.

Outre les politiques et directives mondiales susmentionnées, chaque fonction d'appui de l'entreprise ou du groupe a publié ou peut publier des documents, processus et outils de pilotage mondiaux (le cas échéant). Les documents de pilotage des activités sont disponibles dans GetBasics (plateforme pour le cadre de base de la façon dont nous travaillons chez Getinge), GetAligned (le système de gestion de la qualité) et GetLibrary (portail de connaissances pour les conseils quotidiens).

## **Gouvernance opérationnelle**

Le modèle de gouvernance opérationnelle de Getinge vise à créer une structure claire et une répartition des rôles au sein du groupe. Elle prend comme point de départ ce que Getinge développe, fabrique, fournit des services et vend à ses clients, et vise également à tirer parti des différences qui existent au sein des différents BA. Afin d'optimiser les conditions pour le meilleur bénéfice possible et d'assurer une bonne gouvernance, un cadre pour la gouvernance conjointe, les fonctions d'appui et les contrôles a été créé. Le modèle opérationnel repose sur une organisation matricielle équilibrée qui met l'accent sur la décentralisation de la prise de décision et la responsabilité individuelle. La structure de gouvernance interne est alignée sur le modèle d'exploitation de Getinge et n'est pas strictement liée à la structure de l'entité juridique.

Getinge est organisée en quatre types de fonctions : Business Areas, Global Sales, Group Support Functions et Corporate Functions (chacune étant désignée comme une " fonction " et ensemble comme des " fonctions "). La structure opérationnelle souligne l'importance d'une collaboration étroite entre les domaines d'activité, les ventes mondiales, les fonctions de soutien du groupe et les fonctions centrales pour atteindre le succès et pour "relier les points" dans les questions et les problèmes importants. Chaque fonction est responsable, sur le plan opérationnel et financier, de ses propres performances et du respect des règles. Cet objectif sera atteint conformément aux principes directeurs et aux documents d'orientation commerciale, ainsi qu'au cadre financier, de durabilité, de qualité et de réglementation, en tenant compte non seulement de l'intérêt de la



fonction, mais aussi de celui de Getinge dans son ensemble. Chaque fonction définit le modèle de gouvernance pour la fonction dans les limites du cadre de gouvernance global.

Le président-directeur général dirige Getinge avec l'aide de l'équipe de direction de Getinge et lui a délégué les opérations quotidiennes.

Un certain nombre de forums GET ont été mis en place pour favoriser une prise de décision éclairée.

La gouvernance opérationnelle est détaillée dans la directive sur la gouvernance opérationnelle, voir plus loin : Directive sur la gouvernance opérationnelle.

#### Structure d'escalade, de délégation et d'autorisation

Afin d'aider les responsables de chaque domaine d'activité, des ventes mondiales, de chaque fonction de l'entreprise et de chaque fonction de soutien du groupe et de permettre une pénétration plus profonde et plus détaillée des différents domaines pour les décisions, une structure d'escalade, de délégation et d'autorisation a été mise en place et est décrite plus en détail dans la Délégation d'autorité mondiale ("DOA"). Il vise à clarifier les questions clés d'importance pour l'ensemble du groupe qui doivent faire l'objet d'une escalade, vers qui et dans quel but l'escalade doit avoir lieu et qui détient les pouvoirs de décision.

Voir aussi : Délégation d'autorité.

#### Stratégie et plan financier - développement et suivi

Le processus stratégique et le cycle de la stratégie comprennent la stratégie de l'entreprise, la stratégie des domaines d'activité et des ventes mondiales, le plan financier et les objectifs financiers.

Le conseil d'administration définit la stratégie globale à long terme. Le président-directeur général fixe les objectifs des opérations sur la base des décisions et des orientations du conseil d'administration.

Le processus d'examen de la stratégie d'entreprise comprend un examen annuel de la stratégie d'entreprise par le conseil d'administration, qui se concentre sur la stratégie globale de Getinge. En outre, le conseil d'administration organise chaque année une séance d'examen de la stratégie avec chaque domaine d'activité et le service des ventes mondiales. Le plan financier est basé sur les initiatives stratégiques.

Le processus tactique et le cycle tactique comprennent le processus d'examen des performances de l'entreprise, dans le cadre duquel les opportunités et les défis à relever pour atteindre la stratégie et les objectifs financiers sont détaillés et examinés. L'équipe de direction de Getinge, composée de responsables directs du président-directeur général, se réunit au moins six fois par an pour définir et suivre les plans stratégiques et commerciaux et les performances, les projets majeurs, les sujets ou les demandes à soumettre au conseil d'administration pour décision, les risques et l'alignement sur d'autres questions de nature stratégique et d'importance pour l'ensemble du groupe.

Sur la base de la stratégie et des objectifs globaux, les secteurs d'activité, les ventes mondiales, les fonctions d'assistance du groupe et certaines des fonctions de Coroprate organisent régulièrement des réunions d'évaluation des activités avec l'équipe de direction de Getinge. En outre, les objectifs et les prévisions financières font l'objet d'un suivi mensuel avec les secteurs d'activité et les ventes mondiales dans le cadre de revues financières mensuelles ("MFR").



En outre, un examen de la gestion de la qualité, comprenant un examen du système de gestion de la qualité, a lieu deux fois par an.

#### Gestion du risque d'entreprise

Le risque est un élément de la stratégie et est donc intégré dans le cycle stratégique et tactique. Les risques sont pris en charge et continuellement facilités par les domaines d'activité et les ventes mondiales. L'élément de risque fait l'objet d'un rapport et d'un suivi trimestriels dans le cadre des réunions de gestion du risque. Les fonctions de support du groupe et les fonctions centrales apportent leur soutien aux domaines d'activité et aux ventes mondiales en ce qui concerne l'identification, l'atténuation et le contrôle des risques, par exemple les fonctions juridiques, de conformité et de gouvernance (y compris l'audit interne de l'entreprise, l'examen des litiges/le rapport sur les risques juridiques, l'évaluation des risques en matière d'éthique et de conformité et les enquêtes internes), la trésorerie (risques financiers) et le contrôle de l'entreprise (contrôles internes sur l'information financière et audit externe). Des forums tels que le forum des gestionnaires de risques, le forum sur la cybersécurité et le comité d'éthique sont également des forums de gouvernance au niveau de l'entreprise qui traitent de différents domaines de risque. Une évaluation annuelle des risques de l'entreprise, basée sur des évaluations continues des risques au niveau fonctionnel, est réalisée une fois par an par l'équipe de direction de Getinge et présentée au conseil d'administration de Getinge AB. Dans ce processus, les risques de Getinge sont classés en risques externes, risques stratégiques et risques opérationnels. Les risques identifiés - autres que ceux purement liés aux rapports financiers - sont discutés, évalués et suivis par l'équipe de direction de Getinge.

Le processus de gestion des risques financiers est décrit plus en détail dans la politique financière et la directive sur la trésorerie.

Voir aussi : Politique financière et directive sur la trésorerie.

#### Gestion de crise

Le groupe dispose d'une équipe centrale de gestion des crises chargée de gérer les crises ou les crises potentielles susceptibles d'avoir un impact sur le groupe, pris dans son ensemble. L'équipe est dirigée par le vice-président chargé des services opérationnels. Chaque entité juridique dispose d'un plan de gestion des crises. Il incombe au directeur général de chaque entité juridique de Getinge de s'assurer que ce plan existe et est opérationnel.

De plus amples informations sur l'équipe et la matrice de gravité sont disponibles dans la directive sur la gouvernance d'Operatial.

Voir plus loin : Directive sur la gouvernance opérationnelle

#### Planification de la continuité des activités

Le plan de continuité des activités (PCA) fournit un cadre pour renforcer la résilience et la capacité à réagir efficacement en cas d'interruption majeure affectant les activités normales de l'entreprise, afin de préserver les intérêts des employés, des clients et des autres parties prenantes clés, les informations, la réputation et la marque, les actifs et les autres activités créatrices de valeur.

L'objectif du plan de continuité des activités (PCA) est de permettre à l'organisation de reprendre ou de maintenir ses activités en cas d'interruption majeure affectant le fonctionnement normal de l'entreprise. Le processus BCP de Getinge est un processus continu visant à garantir que les mesures et procédures nécessaires sont prises pour identifier l'impact des pertes potentielles,

renforcer la résilience des opérations, des équipes et de l'infrastructure, et maintenir des plans de continuité viables et des stratégies de récupération à un niveau d'opération prédéfini après une interruption.

Le président de chaque domaine d'activité et le directeur commercial sont chargés de veiller à ce que tous les domaines d'activité opérationnels et les entités juridiques des ventes mondiales, respectivement, disposent d'un processus de PCA mis en œuvre conformément à la directive relative à la planification de la continuité des activités.

Voir aussi : Directive sur la planification de la continuité des activités.

#### Programme d'assurance de Getinge

Getinge travaille activement à la prévention des demandes d'indemnisation par le biais de ses activités de qualité étendues et de la prévention des risques d'interruption des opérations. Toutefois, Getinge doit agir comme si elle n'était pas assurée. Cela signifie que Getinge doit continuellement prendre en compte les facteurs de risque et que tous doivent les gérer dans le cadre de leur travail quotidien. En surveillant activement les incidents et en corrigeant les causes sous-jacentes, il est possible de prévenir les pertes et les réclamations.

Getinge dispose d'un programme d'assurance à l'échelle du groupe qui englobe les opérations mondiales. Le programme d'assurance de Getinge protège le bilan consolidé et évite les fluctuations du compte de résultat. L'objectif est de couvrir les risques assurables avec des limites adéquates basées sur les niveaux actuels d'exposition aux risques. Les contrats d'assurance sont conclus avec des compagnies d'assurance jouissant d'une bonne cote de crédit et dont la capacité à fournir une assistance en cas de sinistre a été démontrée.

Un programme d'assurance commun permet de réaliser des économies d'échelle et garantit une approche harmonisée des limites et des franchises. Il crée également une plate-forme pour la mise en place d'un programme équilibré et rentable afin de prévenir les fluctuations des revenus. Une couverture d'assurance stable apporte également une valeur ajoutée au client, puisqu'elle est exigée dans de nombreuses procédures d'appel d'offres et de passation de marchés, ainsi que lors de la signature de contrats commerciaux.

La plupart des risques assurables sont couverts par les polices d'assurance collectives de Getinge ; cependant, dans certains domaines, il incombe à chaque entité juridique de Getinge de s'assurer qu'une couverture d'assurance adéquate est en place, par exemple en ce qui concerne le risque de responsabilité des employeurs, l'assurance contre les accidents du travail et l'assurance du parc automobile.

Voir aussi : Manuel de finance.

#### Contrôle interne de l'information financière

Le contrôle interne de l'information financière fait partie intégrante du cadre de gouvernance d'entreprise. Il comprend des processus et des méthodes visant à protéger les actifs de Getinge et l'exactitude des rapports financiers et, de cette manière, à protéger l'investissement des actionnaires dans l'entreprise.

Chaque directeur financier de l'entité juridique de Getinge est responsable du contrôle financier et doit s'assurer que les états financiers sont exacts, complets et soumis en temps voulu avant le rapport consolidé. Les domaines d'activité, les ventes mondiales, les fonctions de support du groupe et les fonctions centrales effectuent des analyses mensuelles de la performance financière.

Les états financiers sont présentés mensuellement par chaque entité juridique de Getinge et consolidés pour le groupe et les secteurs d'activité. L'efficacité des activités de contrôle interne relatives à l'information financière est évaluée chaque année au moyen d'auto-évaluations et de tests par échantillonnage.

#### Audit interne de l'entreprise

Comme indiqué ci-dessus, le conseil d'administration de Getinge a mis en place une fonction d'audit interne de l'entreprise. L'objectif de cette fonction est de fournir une assurance indépendante et objective sur la gouvernance, la gestion des risques et le travail de conformité à Getinge, et de conseiller sur les risques et les contrôles qui sont étroitement liés à la réalisation des objectifs stratégiques et commerciaux. Cette fonction relève administrativement de la fonction juridique, de conformité et de gouvernance et est rattachée fonctionnellement au président du comité d'audit et de risque.

Voir aussi : Directive sur l'audit interne - Audit interne des entreprises.

### **Entité juridique Gouvernance**

Le groupe d'entreprises Getinge se compose d'un grand nombre d'entités juridiques distinctes dans le monde entier.

L'organisation de toutes les entités juridiques de Getinge et la gestion des affaires des entités juridiques de Getinge doivent être efficaces et fournir un soutien administratif pertinent afin de satisfaire aux exigences légales. Il est important que chaque entité juridique se conforme à toutes les lois, réglementations et autres exigences légales locales applicables. Le pilotage opérationnel est toutefois assuré par l'organisation matricielle.

La directive sur les entités juridiques stipule les principales exigences globales, les principes et les pratiques qui doivent être appliqués pour la gouvernance de chaque entité juridique de Getinge par son conseil d'administration, ses directeurs généraux statutaires et/ou d'autres responsables, qui sont tenus d'agir dans le meilleur intérêt de l'entité juridique de Getinge et de ses actionnaires, y compris Getinge AB en tant que parent/actionnaire final.

Chaque entité juridique de Getinge fait partie d'un groupe opérationnel, à savoir l'une des fonctions. Chaque fonction est responsable de sa propre activité et de sa propre organisation, même si plusieurs d'entre elles sont regroupées au sein de la même entité juridique de Getinge, ce qui souligne l'importance de l'étroite collaboration nécessaire dans l'organisation matricielle équilibrée mise en place.

La directive sur les entités juridiques définit en outre les détails de la nomination des administrateurs et de la composition des conseils juridiques, les principes généraux des conseils juridiques, le rôle et la responsabilité du directeur général statutaire d'une entité juridique de Getinge, etc.

Voir aussi : Directive sur les entités juridiques.

## 6. Violations de la politique - Exprimez-vous

N'hésitez pas à faire part de vos préoccupations. Tout employé de Getinge qui soupçonne des violations de cette politique est tenu de s'exprimer et de soulever le problème auprès de son supérieur hiérarchique, du bureau d'éthique et de conformité ou d'utiliser la ligne d'assistance téléphonique de Getinge. La ligne Getinge Speak Up est disponible sur les pages web internes et externes de Getinge. Chez Getinge, nous n'acceptons aucune forme de représailles à l'encontre d'une personne qui s'exprime, qui fait part de ses préoccupations ou de ses opinions.

Voir aussi : Directive mondiale "Speak Up" et "Non Retaliation" (en anglais)

## 7. Orientation et assistance

Si vous avez des questions sur la présente politique ou si vous n'êtes pas sûr des règles applicables, veuillez contacter Anna Romberg.

### Liens utiles :

- Directive sur les entités juridiques
- Directive sur la gouvernance opérationnelle
- Délégation d'autorité
- Politique financière
- Directive sur le Trésor
- Directive fiscale
- Directive sur l'audit interne - Audit interne de l'entreprise
- Directive "Speak Up" et non-représailles
- Directive sur la planification de la continuité des activités